



Islande

L'Islande ou La République d'Islande est un Etat situé dans l'Atlantique Nord et rattaché historiquement et culturellement à l'Europe. Cet Etat est candidat à l'entrée dans l'Union Européenne. L'Islande couvre une superficie de 103 000 km² avec une population de plus de 320 000 habitants.



Etudier

Erasmus

Conditions :

- Etre inscrit à l'Université de La Réunion
- Avoir achevé au moins une année d'études supérieures (sont privilégiés les départs de niveau L3)
- Ne pas avoir déjà participé à une mobilité ERASMUS-ETUDES

Principes de l'échange :

- Paiement des droits d'inscription à l'Université de La Réunion = Exemption complète des droits de scolarité dans l'université d'accueil.
- Les études dans l'établissement d'accueil seront validées pour l'obtention du diplôme français sous réserve de résultats satisfaisants et à compter de la réception du relevé de notes E.C.T.S. délivré par l'université d'accueil
- Suivi des cours représentant un total de 30 ECTS / semestre

 Attention : pas d'obtention du diplôme de l'université partenaire même si vous partez une année.

Assurance et couverture sociale:

- Couverture sociale par votre mutuelle étudiante mais nécessité d'emporter la carte européenne d'assurance maladie. Carte délivrée par votre mutuelle étudiante

Candidature :

- Contacter l'enseignant coordonnateur ou responsable d'échanges de votre filière.
- Dépôt des formulaires de pré-candidature au plus tôt début août ou mars



ACTUEL

CRIJ Réunion

L'Islande, en tant que pays « partenaire et éligible à l'entrée dans l'UE », participe à ce programme. Pour les étudiants européens, c'est sans doute la voie la plus aisée pour suivre des études en Islande.

www.europe-education-formation.fr rubrique Erasmus

L'Université de La Réunion est notamment partenaire de l'Université de Haskoli en Islande.

<http://www.univ-reunion.fr/international/etudier-a-letranger/programme-erasmus/>

Télécharger le guide des candidats Erasmus de l'Université de La Réunion sur : http://www.univ-reunion.fr/fileadmin/Fichiers/Relations_internationales/etudier_a_l_etranger/Guide_CandidatERASMUS13-14.pdf



Attention : pour l'Université de Haskoli les dossiers sont à envoyer à l'Université d'accueil avant le 2 avril de chaque année (date à vérifier car elle peut changer).

UNIVERSITE DE LA REUNION

15 avenue René Cassin – BP 7151

97490 Saint-Denis Messag 9

Tel : 02 62 93 80 80

Fax : 02 62 93 80 06

Web: www.univ-reunion.fr/

Courriel : contact@univ-reunion.fr

- Direction des Relations Internationales - DRI

Tel : 02 62 93 83 21 / Fax : 02 62 93 83 20



Les séjours linguistiques

Ils sont un moyen efficace de se familiariser avec une langue étrangère et de découvrir une culture différente, d'apprendre une nouvelle manière de vivre, de s'ouvrir au monde.

www.unosel.org www.ffosc.com www.loffice.org

Stages, volontariat et bénévolat

Erasmus stages

Conditions :

- inscription à l'Université de La Réunion ;
- nationalité d'un des 31 pays participant, une carte de résident valable 10 ans ou le statut de réfugié politique ou d'apatride ;
- stage obligatoire à l'obtention de leur année
- votre stage dans une entreprise en Europe, hors France métropolitaine et autre DOM-TOM ;
- durée minimale de 3 mois et maximale de 12 mois pour des formations à l'Université.

S'agissant des formations courtes (type BTS ou DUT) : période de 2 mois minimum à 12 mois.

CRIJ Réunion

28 rue Jean Chatel
97400 Saint-Denis

Tél : 0262 20 98 20

E-mail : crij-reunion@crij-reunion.com

Web : www.crij-reunion.com

Retrouvez le CRIJ Réunion
sur Facebook et Twitter



Formations prioritaires :

- les 2èmes années de DUT de l'IUT Saint-Pierre
- les Licences Pro de l'IUT Saint-Pierre
- la 3ème année de Licence en Gestion des Activités Touristiques de l'IAE
- le Master en Management des Activités Touristiques de l'IAE
- le Master en Management International de l'IAE
- le Master en Droit: Relations Internationales de l'UFR Droit et Economie
- la 1ère année de Master en Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication de l'UFR Sciences et Technologies
- la 2ème année de Master en Information et Communication de l'UFR Lettres et Sciences Humaines

Candidature :

- Contacter le responsable des stages de votre formation.
- Financement de l'Union Européenne cumulable avec d'autres aides. Vous devez compléter le formulaire de candidature en ligne sur le site de la Direction des relations internationales de l'Université sur lequel il apposera sa décision qu'il transmettra à la DRI.

Constitution du dossier Erasmus-stage après sélection : La DRI contacte les étudiants sélectionnés pour établir le dossier Erasmus-stage qui comprend :

- le contrat financier Erasmus ;
- ses annexes : convention de stage avec le programme détaillé du stage, la Charte Qualité du stagiaire Erasmus.

Dossier complet : attribution de la bourse : Remise des 2 attestations Erasmus puis versement de la bourse en deux fois :

- 80% en début dès réception de l'attestation d'arrivée ;
- solde de 20 % dès réception de l'attestation de fin de stage et du rapport Erasmus-stage.

Informations : le financement des frais de transport n'est éligible que dans le cas de vols qui sont pris au plus près des dates de début et de fin de stage sans séjour complémentaire à Paris (une semaine à l'aller et 2 jours au retour maximum).

UNIVERSITE DE LA REUNION

15 avenue René Cassin – BP 7151

97490 Saint-Denis Messag 9

Tel : 02 62 93 80 80

Fax : 02 62 93 80 06

Web: www.univ-reunion.fr/

Courriel : contact@univ-reunion.fr

- Direction des Relations Internationales - DRI

Tel : 02 62 93 83 21 / Fax : 02 62 93 83 20



ACTUEL

CRIJ Réunion

Service Volontaire Européen

Vous avez entre 18 et 30 ans. Vous êtes citoyen ou résident permanent d'un Etat membre de l'UE. Vous voulez partir pour vivre une expérience de solidarité et acquérir des compétences qui valoriseront votre parcours personnel et aideront votre insertion professionnelle.

Aucune condition de langue, de diplôme ou de formation n'est exigée.

Pour quel projet ?

D'intérêt social, sanitaire, culturel ou environnemental. Le volontaire s'engage pour une activité à plein temps.

Prise en charge :

Frais de voyage (90%), hébergement, nourriture, argent de poche.

Durée :

- Entre 2 semaines et 2 mois (SVE court terme) pour des jeunes prioritaires (personnes handicapés, sans ressources, sans diplôme).
- Entre 6 et 12 mois (SVE long terme) pour les autres jeunes.

Vous devez contacter un organisme d'envoi dans votre Région. Celui-ci vous accompagnera dans la démarche de recherche d'un projet organisme d'accueil.

Délai entre la demande et le départ : 6 mois.

Dépôt des dossiers par la structure d'envoi : 1^{er} février, 1^{er} mai, 1^{er} octobre

C'est l'organisme d'accueil à l'étranger qui effectue la sélection des candidats. Le SVE repose ainsi sur la collaboration de 3 partenaires : le jeune volontaire, une organisation d'envoi et une organisation d'accueil. Le volontaire bénéficie d'un suivi tout au long de son expérience jusqu'à son retour.



MISSION LOCALE SUD

105-107, rue Sarda-Garriga

97450 Saint-Louis

Tel : 02 62 26 28 29

Fax : 02 62 26 85 71

Courriel : stlouis@missionlocalesud.com

CRIJ REUNION

28 rue Jean Chatel

97400 Saint-Denis

Tel : 02 62 20 98 20

Fax : 02 62 20 98 21

Web : www.crij-reunion.com

Courriel : crij-reunion@crij-reunion.com

- Service Mobilité, Tel : 02 62 20 98 24, Courriel :

ludivic.aime@crij-reunion.com

Le Volontariat International en Entreprise (VIE)

Le volontaire effectue sa mission au sein d'une entreprise française à l'étranger. Il y occupe un emploi d'ordre commercial, technique, scientifique, etc. le candidat peut trouver lui-même sa mission, en démarchant les entreprises ou en consultant les offres sur le site du Civi. L'organisme gestionnaire qui institue la demande d'affectation et assure la gestion du VIE est Ubifrance.

Public concerné :

Le volontariat international en entreprise s'adresse aux 18 – 28 ans, de nationalité française ou ressortissant de l'EEE en règle avec les obligations du service national de leur pays.

Durée :

De 6 à 24 mois. Le dossier du candidat doit être préparé environ 6 mois avant la date de départ souhaitée. Vous devez en général rechercher votre lieu de mission par vos propres moyens.

Indemnité :

Forfaitaire, variable entre 1200 et 3200 net/mois.

Les frais de voyage et la protection sociale sont pris en charge.

www.civiweb.com

Le Volontariat International en Administration (VIA)

Public concerné :

Il concerne les jeunes de 18 à 28 ans, le plus souvent des jeunes très diplômés qui veulent s'expatrier pour participer à l'action de la France en matière culturelle, environnementale, de développement scientifique, technique ou économique.

Indemnité : de 1300 à 3200 net/mois

Les volontaires sont affectés dans des structures dépendantes du Ministère des Affaires Etrangères (contrat de 6 à 24 mois) ou la Direction Générale du trésor Public (contrat de 16 mois).

www.diplomatie.gouv.fr/fr

Travailler

POLE EMPLOI INTERNATIONAL

34 rue de la Source

97400 Saint-Denis

Tel : 02 62 73 18 68

Fax : 02 62 73 18 71

Web : www.pole-emploi.fr

Courriel : pei.reunion@pole-emploi.fr



CRIJ Réunion

28 rue Jean Chatel

97400 Saint-Denis

Tél : 0262 20 98 20

E-mail : crij-reunion@crij-reunion.com

Web : www.crij-reunion.com

Retrouvez le CRIJ Réunion
sur Facebook et Twitter

ACTUEL

CRIJ Réunion

Aides financières

Bourse européenne Erasmus

Les dossiers sont à retirer à la DRI. Bourse non cumulable avec la bourse de mobilité internationale de niveau M2 et Doctorat.

UNIVERSITE DE LA REUNION

15 avenue René Cassin – BP 7151

97490 Saint-Denis Messag 9

Tel : 02 62 93 80 80

Fax : 02 62 93 80 06

Web: www.univ-reunion.fr/

Courriel : contact@univ-reunion.fr

- Direction des Relations Internationales - DRI

Tel : 02 62 93 83 21 / Fax : 02 62 93 83 20

Public : étudiant en programme d'échange ERASMUS

Bourse de mobilité internationale de niveau avancé M2 et doctorat

Conditions :

- inscription en M2 ou doctorat

- pour les étudiants ne pouvant pas bénéficier des aides à la mobilité du conseil régional de La Réunion et/ou de l'aide au transport de LADOM- Réunion (ex ANT-Réunion)

Informations :

Les deux dispositifs de bourses de mobilité internationale ne sont pas cumulables. L'attribution de ces bourses n'est pas automatique et se fait au vu des résultats universitaires des étudiants. Les dossiers sont à retirer à la DRI.

UNIVERSITE DE LA REUNION

15 avenue René Cassin – BP 7151

97490 Saint-Denis Messag 9

Tel : 02 62 93 80 80

Fax : 02 62 93 80 06

Web: www.univ-reunion.fr/

Courriel : contact@univ-reunion.fr

- Direction des Relations Internationales - DRI

Tel : 02 62 93 83 21 / Fax : 02 62 93 83 20



Bourse à la mobilité internationale allouée à l'université par le Ministère de l'Enseignement supérieur

Conditions :

Étudiants boursiers de l'enseignement supérieur ou les étudiants non boursiers non imposables dès lors qu'ils ont leur propre déclaration fiscale et qu'ils bénéficient d'une aide d'urgence du CROUS

UNIVERSITE DE LA REUNION

15 avenue René Cassin – BP 7151

97490 Saint-Denis Messag 9

Tel : 02 62 93 80 80

Fax : 02 62 93 80 06

Web: www.univ-reunion.fr/

Courriel : contact@univ-reunion.fr

- Direction des Relations Internationales - DRI

Tel : 02 62 93 83 21 / Fax : 02 62 93 83 20

Public : étudiant

Aide du Conseil Régional pour les programmes d'échanges universitaires

UNIVERSITE DE LA REUNION

15 avenue René Cassin – BP 7151

97490 Saint-Denis Messag 9

Tel : 02 62 93 80 80

Fax : 02 62 93 80 06

Web: www.univ-reunion.fr/

Courriel : contact@univ-reunion.fr

- Direction des Relations Internationales - DRI

Tel : 02 62 93 83 21 / Fax : 02 62 93 83 20

Public : étudiant



ACTUEL

CRIJ Réunion

La bourse de mobilité internationale du ministère de l'Éducation nationale

UNIVERSITE DE LA REUNION

15 avenue René Cassin – BP 7151
97490 Saint-Denis Messag 9
Tel : 02 62 93 80 80
Fax : 02 62 93 80 06
Web: www.univ-reunion.fr/
Courriel : contact@univ-reunion.fr
- Direction des Relations Internationales - DRI
Tel : 02 62 93 83 21 / Fax : 02 62 93 83 20.
Public étudiant

LADOM

Public : étudiant (démarches faites à l'Université-DRI) et dans le cadre d'une formation professionnelle

L'AGENCE DE L'OUTRE MER POUR LA MOBILITE – LADOM

Immeuble Quartz
216/218 Boulevard Jean Jaures
97490 Sainte-Clotilde
Tel : 02 62 72 18 40
Web : <http://www.ladom.fr/>

L'AGENCE DE L'OUTRE MER POUR LA MOBILITE – LADOM

5 - 7, rue Rodier
97410 Saint-Pierre
Tel : 02 62 35 84 10
Fax : 02 62 96 47 35
Web : <http://www.ladom.fr/>



CNARM

Public: demandeur d'emploi

CNARM

ADI Plate-forme de l'Oasis
99 rue du 20 décembre 1848 BP 180
97824 Le Port
Tel : 02 62 45 74 75
Fax : 02 62 45 74 76
Web : www.cnarm.fr
Courriel : adjunia@cnarm.fr
et/ou lpayet@cnarm.fr

CNARM

95 pente Sassy - Espace Tarani
97440 Saint-André
Tel : 02 62 58 85 10
Fax : 02 62 58 85 11
Web : www.cnarm.fr
Courriel : fboyer@cnarm.fr
et/ou ccodarbox@cnarm.fr

CNARM

34 rue de la Source BP 699
97474 Saint-Denis Cedex
Tel : 02 62 90 14 90
Fax : 02 62 90 14 70
Web : www.cnarm.fr
Courriel : dencatassamy@cnarm.fr
et/ou sladouceur@cnarm.fr

CNARM

109 rue Archambaud
97410 Saint-Pierre
Tel : 02 62 35 84 16
Fax : 02 62 35 84 17
Web : www.cnarm.fr
Courriel : jmfrancoise@cnarm.fr
et/ou emadin@cnarm.fr

CNARM

6 bis route de Savannah
97460 Saint-Paul
Tel : 02 62 45 74 75
Fax : 02 62 45 74 76
Web : www.cnarm.fr
Courriel : fbacheven@cnarm.fr
et/ ou eagesidame@cnarm.fr



CRIJ Réunion

28 rue Jean Chatel
97400 Saint-Denis
Tél : 0262 20 98 20
E-mail : crij-reunion@crij-reunion.com
Web : www.crij-reunion.com

Retrouvez le CRIJ Réunion
sur Facebook et Twitter